

Date d'envoi de la convocation par voie dématérialisée : le 8 décembre 2022

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 14 décembre 2022

L'an deux mille vingt-deux, le 14 du mois de décembre à 18 heures 30

Le Conseil Municipal de Lacanau s'est réuni en séance ordinaire, à l'Hôtel de ville, salle du conseil municipal de Lacanau, sous la présidence de M. Laurent PEYRONDET, Maire.

Présents : 16 M. Laurent PEYRONDET, M. Adrien DEBEVER, Mme Prune MARZAT, M. Hervé CAZENAVE, Mme Alexia BACQUEY, M. Philippe WILHELM, Mme Sylvie LAVERGNE, M. Cyrille RENELEAU, Mme Corinne FRITSCH, Adjoint.

Mme Jacqueline HOFFMANN, M. Alain BERTRAND, Mme Anne ESCOLA, M. Jean-François BEAUCAMP, M. René MAGNON, Mme Michèle VIGNEAU et M. Cyril CAMU, Conseillers municipaux.

Absents et représentés : 8 Mme Viviane CHAINE-RIBEIRO, qui a donné procuration à M. Laurent PEYRONDET ;
M. Jérémy BOISSON, qui a donné procuration à M. Hervé CAZENAVE ;
M. Maxime PELLICER, qui a donné procuration à M. Adrien DEBEVER ;
Mme Victoria FUSTER, qui a donné procuration à Mme Sylvie LAVERGNE ;
M. Patrick MORISSET, qui a donné procuration à M. Philippe WILHELM ;
Mme Amandine VIGNERON, qui a donné procuration à Mme Corinne FRITSCH ;
M. Christian BOURRICAUD, qui a donné procuration à M. Cyrille RENELEAU ;
M. Jean-Yves MAS, qui a donné procuration à M. Cyril CAMU ;

Absents et non représentés : 3 Mme Lydia LESCOMBE, Mme Hélène LEBLANC et Mme Hélène CROMBEZ.

Mme Jacqueline HOFFMANN est élue secrétaire de séance.

N° DL14122022-06 : Cession d'un lot de mobil-homes

Rapporteur : Monsieur Adrien DEBEVER

Dans le cadre du renouvellement du parc de matériel municipal, la ville a mis en vente 10 mobil-homes qui étaient en place sur le camping du Huga. Cela permet le renouvellement et le rajeunissement des hébergements proposés notamment aux maîtres-nageurs saisonniers.

Les caractéristiques sont les suivantes :

- Référence : Mobil-home IRM type Mercure 23/10
- Date d'achat : 2008 d'occasion
- Date de mise en service : année 2000
- Dimensions : 7 x 3 mètres
- Vendu avec équipement et mobilier
- Enlèvement par l'acheteur
- Numéro d'inventaire : 2008 DIVA08085

Après consultation, la meilleure offre d'achat reçue par la Ville s'élève à 33 542 € TTC.

VU l'avis de la commission finances, marchés publics et ressources humaines en date du 7 décembre 2022.

Le Conseil municipal de la commune de Lacanau entendu l'exposé qui précède et après en avoir délibéré :

ARTICLE 1

ACCEPTTE de vendre le lot de 10 mobil-homes à la SARL AQUALEX CAMPING (représentée par son gérant par Monsieur CHARLOT Alexandre) au prix de 33 542 € TTC (trente-trois mille cinq cent quarante-deux euros TTC).

ARTICLE 2

ACCEPTTE, en cas de désistement de la SARL AQUALEX CAMPING, de vendre le lot de 10 mobil-homes Monsieur COLAS représentant la société LES HALLES FOREZIENNES au prix de 30 492 € TTC (trente mille quatre cent quatre-vingt-douze euros TTC).

ARTICLE 3

AUTORISE le Maire à signer tout document afférent à ce dossier.

Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents.

MAIRIE DE LACANAU

Télétransmis le :

19 DEC. 2022

N° 033 210 302 144 2022

DL14122022-06 DE

Publié le 19 DEC. 2022 Notifié le :

Le Maire

Laurent PEYRONDET



Télétransmis à la Sous-Préfecture de Lesparre-Médoc le :

19 DEC. 2022